

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition provisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 839 965	31,49	96,35	2 966 000	933 993	32,12	952 679
Taxe foncière non bâties (TFNB)	83 061	39,99	120,05	88 600	35 431	40,19	36 140
Taxe d'habitation (TH)	831 524	10,40	54,50	753 400	78 354	11,41	85 963
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 047 778	1 047 778	>>>	>>>
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2024	Produit référence 2024 (col. 4 x col. 2 x col. 3)	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 2 x col. 3 x col. 4)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le  
ID : 029-212902258-20240416-2024\_0024-DE

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	=	
Taxe d'habitation (TH)	1 047 778	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		108 354	0	0	- 168 775	11
								-60 421

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	1 074 782	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-60 421	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	1 014 361
---	-----------	---	---	---------	---	---	-----------

A QUIMPER  
Le 11 MARS 2024  
Pour la Direction des Finances publiques,  
BROCART BENOIT  
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le 17/04/2024  
Pour la commune  
Philippe RONNARCH

Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération votée des taux.